

Préavis N° 16 - 2023

au Conseil communal

Demande d'un crédit budgétaire pour le développement d'une démarche participative destinée aux femmes dans l'espace public.

Date proposée pour la séance de Commission :

Le lundi 23 octobre 2023 à 18h30
(Castelmont 1&2)

Délégué de la Municipalité : Ihsan Kurt

1. Objet du préavis

En 2018, le parti socialiste a déposé un postulat (po 01-2018) intitulé « Femmes en marche » qui a fait l'objet d'une première réponse partielle (préavis 02-2021) demandant des EPT afin que les travailleuses sociales du Service Sport, Jeunesse et Cohésion sociale, puissent mieux définir les contours de la demande par une enquête. Cette première phase de travail achevée, le présent préavis demande la mise en place d'un dispositif participatif à destination des femmes prilléraines, sous la forme de marches exploratoires.

2. Présentation de l'enquête

2.1 Contexte

En janvier 2018, le parti socialiste a déposé un postulat affirmant que l'espace public est davantage investi par les hommes et que les femmes qui l'occupent se retrouvent majoritairement dans des parcs publics, souvent accompagnées d'enfants. Le postulat proposait une réflexion sur les espaces urbains qui pourrait par la suite conduire un développement des aménagements ou à une amélioration de ces espaces. Suite au postulat, le Service Sport, Jeunesse et Cohésion sociale s'est vu attribuer le mandat d'une enquête préalable portant sur l'utilisation de l'espace public par les femmes sur la commune de Prilly.

2.2 Méthodologie

La première partie de cette enquête, d'ordre théorique, a permis de définir plus précisément la notion d'espace public, les différents usages qui peuvent en être fait ainsi que les freins potentiels à son utilisation. L'espace public se définit comme un espace d'appartenance publique ou privée et rendu accessible à toutes. Ainsi, peuvent être considérés comme espaces publics des lieux tels que les parcs, les places, les rues ou encore les commerces. Il apparaît également que l'usage qui est fait de l'espace public varie selon plusieurs facteurs, tels que la situation familiale, la situation physique, l'appartenance à une ethnie ou une religion. Le genre semble avoir également un impact important sur l'usage et l'expérience des espaces publics.

Par la suite, la confrontation entre cette partie théorique et le contexte prilléran a permis de ressortir plusieurs hypothèses :

- Hypothèse 1 : L'espace public prilléran est peu, voire non utilisé.
- Hypothèse 2 : Certaines catégories de personnes utilisent moins l'espace public pour des motifs tels que :
 - a. Sentiment d'insécurité
 - b. Manque de sentiment de légitimité
 - c. Manque de sentiment d'appartenance
 - d. Manque de moyens (financiers, matériels, transports, etc.)
- Hypothèse 3 : Certaines catégories d'espaces publics sont peu utilisées, mal utilisées ou détournées de leur fonction initiale.

Dans un second temps, les travailleuses sociales ont effectué des observations directement sur le terrain ainsi que des entretiens avec plusieurs employées communales directement en lien avec l'espace public. Ceci a permis d'identifier que les citoyen·nes utilisaient volontiers les espaces publics de manière générale. Nous avons également pu confirmer notre seconde hypothèse, constatant que certains types de populations, par exemple les personnes âgées, fréquentaient effectivement moins les espaces publics. Enfin, concernant notre troisième hypothèse, nous avons

constaté que certains lieux étaient peu utilisés et que d'autres se voyaient clairement détournés de leur fonction première.

Enfin, dans l'idée d'affiner encore ces hypothèses, trois soirées d'échanges ont été proposées à la population. Il s'agissait d'inviter des femmes de différents horizons à s'exprimer sur leurs usages et expériences de l'espace public prilléran au travers de différents focus groupes (seniors, quartiers et jeunes femmes). Ces récits ont permis d'approfondir les analyses menées jusque-là et d'identifier les lieux caractéristiques de l'espace public prilléran.

2.3 Les principaux résultats

Les principaux résultats de cette enquête préalable sont présentés ci-dessous en lien avec les hypothèses de départ.

Hypothèse 1 : L'espace public prilléran est peu voire non utilisé.

Contrairement à ce qui avait été posé à la genèse de la démarche, le premier constat est que la population, et notamment les femmes, utilisent beaucoup l'espace public prilléran. La place du marché, le centre commercial Coop, la Promenade des Alpes, la promenade de Broye, la forêt de Cery, la piscine, le Centre de Loisirs et les sous voies, sont des lieux particulièrement fréquentés. La fréquentation de ces espaces s'explique principalement par trois éléments : le but intrinsèque des lieux, la volonté de délasserment et la possibilité de rencontre qu'implique le lieu.

Seuls quelques lieux ont été relevés comme peu fréquentés. Il s'agit du Parc de Mont-Goulin ainsi que l'esplanade Bellevue, les sous-voies nord de Prilly (Chasseur et Union), la cour du collège de Jolimont, les terrains de pétanque, la gare de Prilly-Malley, ainsi que la Galicienne. Les raisons qui poussaient nos participantes à ne pas utiliser ces lieux sont principalement l'emplacement géographique, le manque d'appartenance au quartier et le sentiment d'insécurité.

Les participantes ont dit ressentir une grande appartenance à Prilly, qu'elles décrivent comme une ville dans laquelle il fait bon vivre, de par sa taille mais également sa proximité avec Lausanne.

Hypothèse 2 : Certaines catégories de personnes utilisent moins l'espace public.

Initialement, l'hypothèse était que certaines personnes, notamment les femmes, fréquentaient moins l'espace public prilléran. Le premier constat est que les femmes ne semblent pas moins utiliser l'espace public, mais qu'elles le font différemment des hommes.

Il faut toutefois signaler que, si certains lieux sont fréquentés, ce n'est pas pour autant que ceux-ci sont appréciés. On retrouve dans cette liste de lieux les sous-voies, la gare de Malley, les parkings, l'arrêt Union et la Promenade des Alpes. Les raisons qui expliquent qu'elles n'apprécient pas s'y trouver ont quant à elles à voir avec l'isolement (sentiment d'être cachées ou seules), le manque d'espace, le manque d'éclairage et le littering.

À l'inverse, plusieurs lieux ont été décrits comme très appréciés par les participantes, tels que la place du marché, la cour du château, la place de jeux du centre, la prairie fleurie, Malley-lumières, Carrefour-Sud ou encore la promenade de Broye. Les raisons qui expliquent ces appréciations sont liées à l'absence des éléments cités au paragraphe précédent (pas de littering, éclairage, etc.).

En parallèle, différents facteurs externes semblent influencer la fréquentation de l'espace public par les participantes. Il s'agit de :

- La population présente sur place (la présence de groupe d'hommes dans certains lieux augmente le sentiment de malaise ou d'insécurité)
- L'heure de fréquentation (l'obscurité augmente les craintes d'agression)

- Le fait d'être seule ou en groupe (le sentiment d'insécurité est plus conséquent pour les personnes seules)

Ainsi, les éléments ci-dessus permettent de valider ou d'infirmer les différentes pistes d'explications pour l'hypothèse 2, soit les raisons possibles à une moindre fréquentation de l'espace public :

- Sentiment d'insécurité : élément le plus fréquemment évoqué pour justifier la non-utilisation de certains lieux.
- Manque de sentiment de légitimité : raison peu évoquée de manière explicite mais apparaît en filigrane et mériterait d'être approfondie. En effet, certains lieux pouvant s'apparenter à des bastions masculins n'apparaissent pas dans les représentations de ce qu'est l'espace public pour les femmes. C'est notamment le cas des cafés et des bars. De plus, certains autres espaces, à l'utilisation connue pour être genrée, sont évoqués mais non utilisés (espace de sport et de loisirs).
- Manque de sentiment d'appartenance : raison clairement évoquée notamment en lien avec des quartiers spécifiques et périphériques.
- Manque de moyens (financiers, matériels, etc.) : élément non évoqué durant nos échanges mais mériterait d'être conservé. En effet, cela pourrait s'expliquer par le manque de représentation de certaines catégories de populations lors des rencontres.

Aux différentes explications envisagées au départ, cette enquête a permis d'en ajouter deux :

- La fréquentation par intérêt : les femmes utilisent les espaces publics avec un but précis
- Le manque d'insouciance : fréquenter l'espace public demande aux femmes une certaine préparation et un grand niveau de vigilance.

Hypothèse 3 : Certaines catégories d'espaces publics sont peu utilisées, mal utilisées ou détournées de leur fonction initiale.

Cette enquête permet de confirmer cette hypothèse. Pour ce qui est des lieux peu utilisés, les raisons sont explicitées ci-dessus. À celles-ci semble s'ajouter le manque de clarté de la fonction du lieu aux yeux des participantes. Ainsi, les participantes ne connaissent pas vraiment l'usage prévu du Pré-Bournoud, donc elles ne le fréquentent pas.

En ce qui concerne le mésusage ou le détournement de certains lieux, plusieurs cas de figure ont été évoqués. Certains espaces sont utilisés pour d'autres raisons que leur fonction initiale par les participantes. C'est le cas par exemple du cimetière, utilisé comme espace de promenade et de délasserment. D'autre part, certains endroits sont détournés par d'autres usagers, tels que des groupes d'hommes. La situation la plus emblématique semble être celle de la promenade des Alpes, qu'un groupe de jeunes hommes s'est appropriée et qui est utilisée comme lieu de rassemblement et de fête.

3. Descriptif du projet de mise en œuvre pour la suite

Les résultats de cette enquête appuient la volonté d'effectuer des marches exploratoires, souhait énoncé par le parti socialiste dans le postulat originel. Ce dispositif participatif, utilisé dans plusieurs grandes villes de Suisse, permet aux habitantes de se prononcer sur leurs ressentis en situation réelle et, par la suite, d'envisager des pistes d'action correspondant à leurs besoins. Concrètement, les marches exploratoires conviennent un groupe d'habitantes défini à arpenter une ville ou un quartier. Lorsque le groupe atteint certains lieux emblématiques (défini à l'avance ou non), il est invité par les animatrices et animateurs à s'exprimer sur ceux-ci. Dans le cas où des

problématiques seraient relevées (en termes d'aménagements, d'infrastructures, de services, d'éclairage, etc.), les participantes sont incitées à formuler des pistes d'amélioration. Ces marches constituent également une occasion de relever les points forts de la ville et les éléments appréciés par les usagères et usagers de l'espace public. Ces marches au nombre de trois, auront lieu aux trois étages de Prilly, usuellement désignés comme Prilly nord, Prilly centre, Prilly sud,

Pour réaliser ces marches exploratoires, un partenaire externe sera mandaté. Celui-ci aura pour mission d'organiser et d'animer les marches ainsi que de réaliser l'analyse des données récoltées, restituées sous forme de rapport. Cette entreprise participera également à la formulation des recommandations et pistes d'action en lien avec les constats effectués.

Enfin, suite aux marches exploratoires effectuées par le partenaire externe, et au rapport qui sera remis, un groupe de travail regroupant des membres des différents services communaux concernés par l'espace public sera créé. Celui-ci permettra, grâce à l'expertise de chacun de ses membres, de proposer des recommandations et des actions réalistes et applicables élaborés sur la base des besoins énoncés par les participantes et du rapport final.

3.1 Les objectifs visés par le projet

- Confronter l'enquête préalable avec la réalité de terrain
- Inviter les femmes à exprimer leur ressenti sur les espaces publics prillérans à travers des marches diurnes et nocturnes
- Proposer des actions concrètes à réaliser afin d'améliorer l'espace public prilléran pour les femmes mais aussi pour tous les publics
- Proposer aux femmes, en lien avec les besoins exprimés, des actions concrètes leur permettant d'acquérir les éléments essentiels pour une utilisation optimale de l'espace public.

3.2 Rôle du Service jeunesse

- Coordination générale du projet
- Lien avec les partenaires externes et notamment avec l'entreprise mandatée pour réaliser les marches exploratoires
- Coordination du groupe de travail interservices
- Communication
- Ancrage et lien avec le terrain

3.3 Rôle des intervenants extérieurs

Un cahier des charges a été réalisé afin de définir les contours de la démarche participative. Il se trouve en annexe du présent document. L'entreprise mandatée pour mettre en œuvre les marches exploratoires puis en effectuer l'analyse et la restitution est en cours de recrutement.

Une première prise de contact a été faite avec plusieurs entreprises :

- **Communauté d'études pour l'aménagement du territoire**
EPFL ENAC IA CEAT
Bâtiment BP – Station 16
CH-1015 Lausanne
- **Idée 21**
Rue de Sébeillon 9A
1004 Lausanne
lausanne@idee21.ch
- **Atelier OLGa**
Rue du Midi 8
1020 Renens
contact@atelier-olga.ch
- **Plates-bandes**
Renou 2
contact@plates-bandes.ch
- **Association Ville en tête**
Rue de Genève 52
1004 Lausanne
info@ville-en-tete.ch
- **Mobilité piétonne Suisse**
Association des piétons
1000 Lausanne
secretariat@mobilitepietonne.ch

4. Planning général

Septembre 2023	Réception des offres et choix de l'entreprise partenaire
Septembre - Décembre 2023	Préavis au conseil communal
Premier trimestre 2024	Organisation et réalisation des marches exploratoires
Second trimestre 2024	Réception du rapport et des recommandations

5. Aspects financiers

Budget de fonctionnement		2023	2024	2025	2026	2027
<i>Montant en CHF arrondis</i>						
Honoraires	3185.000-7190		33 000			
<i>Total charges fonctionnement</i>		0	33 000	0	0	0
Aucun						
<i>Total revenus fonctionnement</i>						
<i>Total charge de fonctionnement net</i>		0	33 000	0	0	0

6. Conclusions

Comme vous avez pu le lire ci-dessus, ce deuxième préavis permet de répondre au postulat PO 01-2018 Femmes en marche en demandant le financement de marches exploratoires dans les divers quartiers de la ville. Les résultats de ces marches exploratoires seront traités par un GT interservice qui sera chargé d'étudier la mise en œuvre des mesures préconisées, et de réaliser.

Le Conseil communal de Prilly

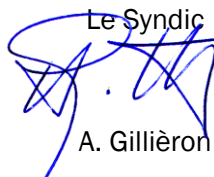
- vu le préavis municipal N° 16-2023,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

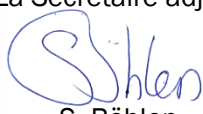
1. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du préavis, en vue de sa mise en œuvre ;
2. de porter, au budget de fonctionnement 2024 de la Ville de Prilly, un montant de CHF 33'000.- au compte 3185.000-7190 ;

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 octobre 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gillièron



La Secrétaire adjointe

S. Böhlen

Annexes : PO 01-2018 & Préavis 02-2021